



«LA MAIN DANS LA MAIN» : Bureau de dépôt : 5000 NAMUR 1 - Prix : 1 Euro - Mensuel n° 259 Mai / Juin 2008 - Ed. resp. : Andrée Defaux - 64, rue Pépin 5000 Namur

COMMENT NE PAS ÊTRE EN COLÈRE?



Dessins de Serdu tiré du livre "la tuile"

Il y a des gens qui ont tout et parfois même de trop. D'autres qui ont peu ou rien et à qui on retire encore et encore ce qu'ils n'ont plus.

Comment ne pas être en colère contre ce qui produit la misère ? Cette société d'inégalités n'est pas capable d'assurer un meilleur avenir à des familles qui luttent chaque jour pour survivre.

Est-il normal qu'on retire la prime de naissance à une maman sans revenus?

Est-il normal qu'à notre époque, une maman doit vivre avec des aliments (périmés) de la banque alimentaire. Un enfant est placé dans un hôpital parce qu'on lui refuse le droit de vivre en famille.

Et pourtant ce peuple sans voix est capable de donner le meilleur de ce qu'il a en lui pour d'autres peuples opprimés.

Andrée

EDITORIAL

N° 259

SOMMAIRE



L • S • T

LUTTES SOLIDARITÉS TRAVAIL

Rue Pépin, 64 • 5000 Namur
Tél. : 081 / 22 15 12
Cpte : 001-1237833-92

Bureau de dépôt :
5000 NAMUR 1
P705187

Prix : 1 Euro
Mensuel n° 259
Mai/Juin 2008

Ed. resp. : Andrée Defaux
64, rue Pépin 5000 Namur

- **Andenne** **2/3/7**
 - Bienvenue mon bébé
 - Augmentation du prix de la vie
 - Papa
- **Namur** **4/6**
 - J'ai quelque chose pour moi
 - L'article 39, vous connaissez?
 - Le goût de vivre
 - Mon expérience avec le FOREm
- **Ciney-Marche-Bastogne**
 - Développement durable
- **Nos droits** **8**
 - La carte santé
- **La page des enfants** **9**
 - En route pour de nouvelles aventures
- **Ça se passe** **10**
- **Petites nouvelles** **10**

ANDENNE

BIENVENUE MON BEBÉ, MAIS J'AI PAS

Une militante nous livre dans une période

NOUS L'AVONS ACCOMPAGNÉE, ET NOUS SOMMES INDIGNÉS

Après avoir été exclue des allocations de chômage, une militante, dans la période d'accouchement de son dernier enfant, s'est vue refuser le droit à l'allocation RIS(1) par le CPAS de sa commune. Deux mois avant son accouchement et deux mois après, soit durant quatre mois, elle n'a donc reçu aucun revenu.

Elle devait, pendant cette période particulièrement difficile, faire face à des dépenses élémentaires de logement, de nourriture, et de frais obligés.

Avec elle, nous avons introduit un recours contre le CPAS, et nous avons ouvert le droit à l'accompagnement d'un avocat pro-deo.

En fait, en ce début mai, fête des travailleurs et de la solidarité, nous apprenons la confirmation par le tribunal de la décision de refus.

Quelles que soient les raisons invoquées, il nous semble particulièrement inacceptable, voir barbare, de supprimer tout revenu à une maman isolée qui est sur le point d'accoucher et qui a la charge d'un autre enfant de 2 ans.

Il nous apparaît que c'est d'autant plus inacceptable qu'on ne propose rien en aide sociale pour garantir ses besoins les plus élémentaires, et notamment ce qui assure la sécurité de la famille, le paiement du loyer et des charges.

C'est très interpellant, d'autant plus que les femmes enceintes sont particulièrement protégées : être licenciée d'un emploi est pratiquement impossible et elles ne sont jamais poursuivies pour des infractions mineures.

Nous proposons son témoignage et nous vous invitons à réagir.

ELLE NOUS DIT CE CHEMIN DE VIE, QUID DE LA DIGNITÉ ?

De toutes les démarches qu'on a faites ensemble dans différents services et au tribunal, la première audience je crois que je ne risque pas de l'oublier. La façon dont on m'avait bien descendue sans que je n'aie rien à dire et qu'on n'entende pas la situation dans laquelle j'étais.

A quoi ça sert de faire des démarches si de toute façon ça se retourne contre toi ?

Je peux maintenant toucher du CPAS mais cela n'a pas été facile. Je ne vais pas dire que je mendie mais c'est presque cela.

Je dois demander à certaines personnes comme au CPAS, de m'aider. C'est embêtant mais surtout humiliant. Parce que d'habitude, je ne demande jamais rien. J'essaye toujours de me débrouiller par moi-même. Mais je ne peux pas faire autrement.

Je ne mangeais pas grand-chose de la semaine et je gardais ce que j'avais pour quand les enfants venaient. J'étais obligée.

Je ne vais pas dire que ça ne va pas à l'heure actuelle mais ce n'est franchement pas le top. C'est la peur de se dire que demain je n'aurai peut-être plus droit à rien ou la peur vis-à-vis du propriétaire. Je suis restée 4 mois sans payer de loyer et si maintenant il casse mon bail ?

Qu'est-ce que ça va donner ? J'essaye de rattraper mes retards mais qui me garantit que dans 2 mois j'aurai encore quelque chose quand je vois par quoi je suis passée ?

QUELLE AIDE... !

Quand j'ai demandé au CPAS de m'aider, ils m'ont envoyée à la banque alimentaire pour avoir des colis. C'est la solution qu'ils m'ont proposée.

Mais ce n'est pas une réponse satisfaisante à ma situation. Même si ça t'aide d'une certaine façon, ce n'est quand même pas le top. Jamais on ne m'a demandé de prendre le temps ensemble de discuter de ma situation et de voir ce qui était possible pour l'améliorer.

Et maintenant je n'ose plus demander quoique ce soit, sinon, ils vont m'envoyer balader, ça j'en suis sûre, je le sais trop bien.

Pourquoi ça n'existe pas un service où des personnes peuvent t'aider vraiment ? Qui peut-être te conseillera des colis, pendant un temps parce que ce n'est pas possible autrement ; mais qui prendront le temps, par la suite de revoir ta situation, de réévaluer avec toi.

Les colis, je ne sais pas les manger à cause de mon problème à l'estomac mais ça je ne leur ai pas dit sinon ils m'auraient envoyée balader. Mais il y a aussi d'autres produits que j'ai dû jeter car ils étaient périmés depuis plus d'un an comme le lait en poudre pour la petite. Je l'ai vu sur le chemin du retour.

La fois suivante quand je leur ai dit, ils m'ont dit qu'ils congelaient les aliments avant la date de péremption. J'ai rouspété et alors ils m'ont dit que si je n'étais pas contente, je n'avais qu'à aller voir ailleurs.

C'est très dur d'aller à la banque alimentaire, il faut savoir le faire. Quand je vois où je vais et ce que j'y vois, il y a de tout. La police est très souvent là car c'est ouvert à tout le monde de 9h à 11h tous les jours.

ANDENNE

D' SOUS ; JE DOIS ME TAIRE ET J'EN RAGE !

ses impressions et sa souffrance particulièrement difficile...

Mais je n'ai pas le choix et si je n'y vais pas une fois, on peut me dire que si je n'y vais pas c'est que je m'en sors bien et que donc je n'y ai plus droit.

C'est fou comme les choses ont changé. Avant, ce n'était pas comme cela. Je me souviens, il y a près de 20 ans, je me suis retrouvée au CPAS avec mon fils aîné qui avait 1 an et ma fille qui avait 10 jours, je venais de me séparer de leur papa.

A ce moment là, j'avais bien sûr le minimex mais quand il me manquait quelque chose, j'avais un bon alimentaire.

Je pouvais aller dans un magasin et aller faire les courses moi-même. Ce n'était pas décompté de mon minimex. Et on ne me demandait pas 36 documents comme maintenant alors que je me retrouve aujourd'hui aussi en difficulté toujours avec 2 petits enfants.

On me donne ce qu'il y a ou on me dit d'aller à tel endroit parce qu'ils font des repas à bon marché pour 1,5 €. Mais moi ça m'arrangeait beaucoup mieux de faire mes courses et de cuisiner moi-même !

ET APRÈS...

Je sais aussi que je vais devoir aller à un moment me réinscrire au chômage et ça me fait peur parce que je sais qu'ils ne vont pas me rater.

Je sais qu'ils vont m'appeler très rapidement pour que je vienne leur montrer tel ou tel papier, prouver que j'ai fait telle ou telle démarche. Je vais devoir me justifier.

Qu'ils arrêtent de nous embêter. Je sais que c'est leur boulot et qu'il y en a qui profitent du système mais pourquoi une maman avec deux jeunes enfants, on n'essaye pas de trouver

quelque chose qui correspond à sa situation ?

Je sais déjà bien qu'on va me proposer des formations. Moi, je veux bien mais il faut encore voir quelle formation. Je sais maintenant qu'ils font des formations pour apprendre à nettoyer. Je me vois mal là-dedans, comme si je n'avais jamais appris et que je ne savais pas nettoyer.

En plus, ils proposent 1,00 € de l'heure comme dédommagement alors que la garderie pour la petite me coûterait plus cher. C'est n'importe quoi. Pour le moment, ce qui est difficile, c'est la peur, l'insécurité.

La peur de se demander : et demain ? Comment je vais faire pour m'en sortir ? C'est ça le plus dur.

Une militante

(1) RIS Revenu d'Intégration Sociale

NAMUR

J'AI QUELQUE CHOSE POUR MOI

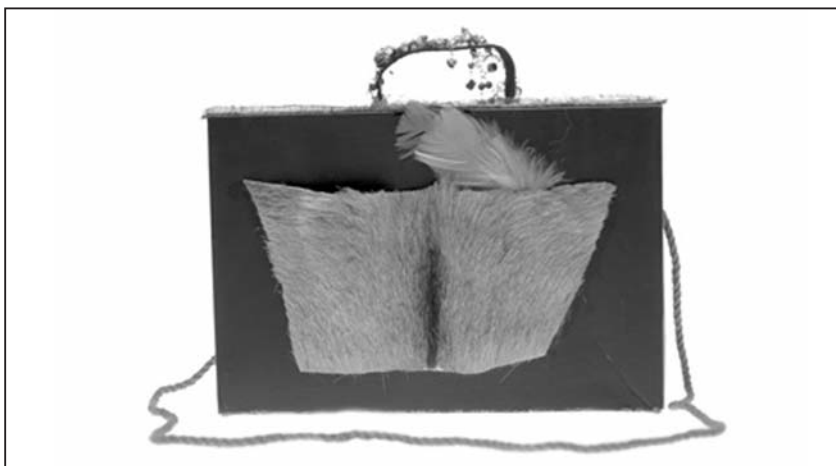


Photo prise par Jonathan Lotin

J'ai fait une boîte pour cacher mon tabac. Je fume en cachette.

C'est pas important de fumer, mais c'est important de cacher.

C'est important de cacher, comme ça, j'ai quelque chose pour moi toute seule.

J'ai mis des coquillages, des fleurs, des perles, c'est pour moi.

Catharina

Objet et texte réalisés lors de l'atelier à Namur

NAMUR

L'ARTICLE 39, VOUS CONNAISSEZ ?

Il y a bien l'article 27 qui permet aux chômeurs et aux personnes bénéficiant du revenu d'intégration, d'aller au cinéma ou au théâtre à moindre prix... Il y a aussi l'article 60 qui permet à des personnes du CPAS de travailler pour retrouver leurs droits aux allocations de chômage.

Mais l'article 39, je n'en avais jamais entendu parler, jamais, jusqu'à lundi dernier.

Je raconte régulièrement des histoires dans un hôpital à la Louvière. Ce lundi, un petit garçon de 9 ans était hospitalisé sans être malade. Il était en bonne santé et débordant d'énergie.

Pourtant, cela fait un mois qu'il est à l'hôpital. L'infirmière me dit « **c'est un article 39. Il a été placé chez nous**

d'urgence par le juge de la jeunesse en attente d'une autre solution.»

Un mois que cet enfant est confiné à l'hôpital ! Sans beaucoup d'espace pour jouer, sans possibilité, je crois, d'aller dehors, sans cadre adapté à ses besoins. Comment un enfant peut-il rester calme et épanoui dans ce contexte ? Comment ne pas être nerveux, en colère et révolté ?

Les infirmières ne sont pas formées pour faire face à ces situations et elles n'ont pas le temps non plus pour être présentes et disponibles auprès de lui. Pour un jour ou deux, d'accord mais pas si longtemps ! Est-ce vraiment la seule solution urgente possible pour cet enfant ?

Je ne comprends pas qu'un enfant qui a vécu des situations familiales esti-

mées difficiles par le juge se retrouve dans un cadre pour enfants malades ou opérés qui ont, eux, besoin de repos et de calme. Un enfant, séparé de sa famille, a besoin de se défouler, de faire sortir toutes les tensions accumulées. Comment en est-on arrivé à ce point ?

N'est-ce pas aussi une situation difficile pour l'enfant de se retrouver dans ce cadre hospitalier sans un accompagnement approprié. Qui paie ?

La famille, les services sociaux ou alors l'Etat ? L'argent que ce placement d'urgence coûte, n'aurait-il pas fallu mieux l'utiliser en venant en aide à la famille ?

Claire Goethals

LE GOÛT DE VIVRE



Regarde autour de toi
La vie se manifeste
Un oiseau chante, un ruisseau coule
Une fleur s'épanouit, un visage sourit
Une femme embrasse son enfant
Il y a une complicité en toi
Tu te poses des questions sur le sens
De ta vie quotidienne
Sur les chances que tu peux te donner

D'être heureux ou heureuse
Sur la façon de vivre la souffrance
Et la solitude
Sur la signification
Du puissant mouvement
De confiance qui t'habite
Au fond tu as le goût de vivre.

Roland Migeot

MAMAN

Il y a 15 jours, nous étions à l'arrêt de bus, en face de la gare. Nous étions seuls. La ville était calme.

Soudain, j'ai entendu « Maman, maman ». J'ai entendu, je ne me suis pas retournée même si la voix me disait quelque chose. Je me suis dit que ce ne pouvait pas être pour moi. Notre fils est placé depuis plusieurs années, nous ne pouvons le voir qu'une fois par mois. Je me disais que ça ne pouvait pas être possible. Je n'ai pas l'habitude qu'on m'appelle « maman ».

Et puis mon homme a dit « salut Theo » et Théo a crié « salut papa! » C'était notre fils, il était de sortie avec l'internat.

J'étais heureuse. Quelqu'un qui m'appelle maman, que mon fils m'appelle, ça me touche, mais maintenant encore je me dis ce n'est presque pas possible que ce soit moi.

Quand il m'a agrippée, j'ai pu dire, oui c'est moi !

Une maman

MARCHE- BASTOGNE

DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

***Nous nous rassemblons pour construire
une parole à partir de notre vécu.***

CONSTRUIRE UNE PAROLE

L'assemblée des militants a lieu trois fois par an. C'est l'occasion pour les militants de LST de se retrouver tour à tour à Andenne, à Namur ou à Jemelle. Nous vivons un moment de travail où nous réfléchissons ensemble à une question qui touche de près à notre vécu de pauvreté.

Nous partageons aussi un repas simple où nous prenons plaisir à nous retrouver. Lors des deux dernières assemblées des militants, nous avons regardé des extraits du film « We need the world ».

Nous avons perçu que, dans le monde, des hommes et des femmes sont exploités pour produire la nourriture pour les habitants des pays riches. Ces travailleurs vivent dans des conditions inacceptables et deviennent de plus en plus pauvres.

Nous avons ensuite essayé de faire le lien avec la pauvreté chez nous. Nous avons réfléchi à ce qui se met en place chez nous pour que nous devenions plus pauvres. Nous voulons à partir de là construire une parole pour dire ce qu'est pour nous le développement durable.

RESPECTER LE RÈGLEMENT

Lors de notre dernière assemblée de militants qui a eu lieu à Andenne, nous avons poursuivi notre réflexion. A partir de notre vie et de différents témoi-



gnages, nous cherchons à identifier ce qui nous enferme ou au contraire ce qui nous libère.

Entre autres, un témoignage nous parle et nous choque. Au moment où elle va accoucher de son septième enfant, une maman perd ses allocations de chômage (sanction), est refusée pour le RIS et se retrouve sans revenu. Lors du recours en justice, celle-ci cautionne la décision car, dit-on, la maman n'a pas respecté le règlement. La maman, en effet, avait été convoquée par le FOREM et s'était rendue à l'invitation avec certains de ses enfants. Elle n'était dès lors pas disponible sur le marché de l'emploi.

LE JUGEMENT

De l'échange qui a suivi l'énoncé des exemples sont sortis les mots : intolérable, inacceptable, au moment de donner la vie (sacré), barbarie, exploitation...

Alors que certains professionnels devraient nous aider, nous en avons

peur à cause du contrôle, du jugement, de la condamnation. Si l'on regarde l'application des lois, nous sommes bien obligés d'admettre qu'il y a une marge entre son application stricte et la pression sociale et culturelle dominante.

Ainsi la façon dont on va apprécier notre façon d'être père ou mère se fera en fonction de l'image de père ou de mère véhiculée par la culture dominante. Cela va rarement dans le sens de la libération des plus pauvres. Nous savons que l'extrême pauvreté maintient les plus pauvres dans l'illégalité, dans une dynamique de survie.

LES DROITS HUMAINS FONDAMENTAUX

Nous nous questionnons : comment faire pour faire respecter, appliquer les droits humains fondamentaux : avoir un travail, un revenu, se loger, se nourrir, se soigner, avoir accès à la culture, vivre en famille, se former, s'associer ? Ce sont des droits et non des lois.

Comment sortir de l'oppression quand ce qui est mis en œuvre pour lutter contre la pauvreté nous y maintient. Les plus pauvres doivent souvent payer cher ce que les autres décident. Jusqu'à là, c'est la pauvreté qui est durable.

Nous voulons nous rassembler pour dénoncer ces situations d'injustice et essayer d'affiner pour nous ce qu'est un développement durable.

Fabien Lardinois

**QUE CELUI OU CELLE QUI SAIT LIRE,
LISE ET PARTAGE CE JOURNAL AVEC CELUI OU
CELLE QUI N'A PAS PU APPRENDRE À LIRE**

NAMUR

MON EXPÉRIENCE DE FORMATION AVEC LE FOREM

A y regarder de plus près !!!



FORMATION

Il y a quelques semaines, je recevais un courrier du Forem me proposant une formation en anglais et en bureautique, à un moment où je me demandais ce que je pourrais faire pour relancer mes recherches d'emploi. Intéressée par cette offre, je téléphone au Forem afin d'obtenir plus d'informations.

Au téléphone, point d'information, l'employée se contente de prendre mes coordonnées.

Une semaine plus tard, je reçois une convocation en bonne et due forme pour une séance d'information, accompagnée de la célèbre formule « toute absence aura des conséquences sur vos allocations de chômage. » Je n'apprécie pas la méthode et commence à regretter d'avoir donné suite à ce courrier.

Je me rends donc à cette séance d'information où j'apprends qu'il s'agit plus d'un atelier que d'une formation, que c'est un projet dont la réussite dépendra de ce que chaque participant y apportera, qu'on parlera uniquement en anglais et que comme les places sont limitées, ceux qui sont

retenus auront beaucoup de chance.

Ensuite, je passe les tests pour déterminer mon niveau d'anglais. Les résultats sont concluants et quelques jours plus tard, je serai retenue pour participer à la formation.

nous n'avons pas choisi. Nous assumons et tentons d'avancer dans notre travail avec le peu d'éléments dont nous disposons.

Dès le retour des formatrices, nous leur présentons le fruit de notre travail, elles semblent satisfaites... Pour nous dire quelques jours plus tard qu'il faut retravailler tout ce que nous avons fait jusque là !

QUEL SOUTIEN !

A ce stade, je perds le peu de motivation qui me restait et je tente de mettre fin à ma formation. Le contrat stipulant qu'il y a une période d'essais de 7 jours, je téléphone à mon syndicat pour me renseigner sur mes droits.

L'employé du syndicat se borne à me dire qu'il ne voit pas où est le problème, que je n'ai qu'à continuer cette formation jusqu'à la fin, puisqu'elle ne dure qu'un mois même si je n'y apprends rien et que je perds mon temps.

De plus, vis-à-vis de l'ONEM, quitter une formation, même en période d'essai, cela équivaut à un refus d'emploi donc à une sanction. Je constate amèrement que le rôle du syndicat se résume à nous informer des mesures prises par l'ONEM mais nullement de nous en protéger.

Je continuerai donc cette formation jusqu'au bout. Je n'y ai pas amélioré mes compétences en anglais ni en bureautique, ce qui était mon objectif lorsque je m'y suis inscrite.

Une chose est certaine, la prochaine fois que je recevrai une proposition de formation de la part du Forem, je me garderai bien d'y donner suite, car lorsqu'on a mis le pied dans l'engrenage, il est impossible d'en sortir.

MENSONGE

J'étais plutôt enthousiaste car je pensais que cette formation apporterait un plus à mon CV et augmenterait mes chances de trouver un emploi. Malheureusement, il n'en sera rien !

Tout d'abord, bien qu'il s'agisse d'un atelier, le thème nous est imposé et il ne soulève pas l'enthousiasme des stagiaires. De plus, la méthode de travail nous est également imposée ce qui est plutôt contradictoire avec la philosophie d'un atelier.

Mais comment le Forem qui est un organisme d'Etat basé sur le contrôle des travailleurs et des chômeurs, travaillant main dans la main avec l'ONEM, lui-même basé sur la répression, pourrait-il proposer un projet où les participants seraient libres de leurs idées ?

Dès le deuxième jour, les formatrices (pardon, les personnes ressources qui nous encadrent, il s'agit d'un atelier) sont absentes et cela, jusqu'à la fin de la semaine.

Nous sommes livrés à nous même et devons mener à bien un projet que

Graziella

BILLET D'HUMEUR

ANDENNE

AUGMENTATION DU PRIX DE LA VIE

Quand des familles participent à la rédaction des chroniques d'une émission radio...

VOICI QUELQUES RÉFLEXIONS DES FAMILLES DE LST EN SITUATION DE PRÉCARITÉ :

Quand on n'a pas assez d'argent, on ne sait rien faire, on ne sait pas s'en sortir. On doit mendier (ex. : colis alimentaires) et c'est de la charité dont on a honte mais on n'a pas le choix. Ça crée des conflits dans le ménage. Les hommes travaillent et les femmes restent à la maison souvent avec plusieurs enfants en bas âge et donc le couple ne bénéficie que d'un revenu. Il faut continuellement se serrer la ceinture. Si on ne sait pas acheter assez de viande, la priorité sera aux enfants. La semaine, on mange du pain et le week-end de la viande, des pommes de terre et des légumes, parce que c'est très cher un repas complet chaque jour. Mais même le pain coûte cher. On va dans les magasins qui coûtent le moins cher mais c'est compliqué quand on n'a pas de moyen de transport et qu'on ne sait pas les payer.

Ça fait un trou dans le portefeuille. On doit faire attention et bien réfléchir à nos achats.



Sans les magasins de vêtements de seconde main, on ne saurait pas s'habiller. On pourrait avoir envie de voler mais on sait qu'on ne peut pas.

Dans le temps, ce n'était déjà pas facile, mais maintenant ça devient impossible parce que les règles sont plus compliquées.

Si les deux parents ne travaillent pas, c'est difficile avec un salaire aujourd'hui. Que fait-on de ceux qui ne travaillent pas du tout ? Quand on reçoit un chômage ou le RIS, c'est toujours un seul revenu, et un petit. Comment c'est possible de vivre pour nous ?

Il y a toujours des choix à faire. Exemple : Si une visite chez le médecin s'impose, on devra se passer d'autres choses. Si un enfant est malade, ce sera notre priorité et donc, on oubliera la paire de chaussures à acheter. Aucune erreur ne peut être faite dans la « gestion fric ». La santé ou le logement, ça fait vite des dettes. Alors, on ne se soigne plus.

C'était quelques cris de ces familles pour qui aujourd'hui le quotidien ressemble à un parcours du combattant.

Les familles de LST.(Mai 2008).

PAPA


Petit ou grand jamais méchant
Généreux et toujours rassurant
A la maison, si tu n'étais pas là
Les travaux ne se feraient pas
Papa connu ou inconnu
Mais jamais vraiment perdu
Au fond de mon cœur
C'est toujours ton heure
Papa avec toi, c'est toujours la fête
Dans mon cœur, mon âme et ma tête
Au matin, j'aime tes câlins
Et le soir, entendre tes histoires
Papa qui protège des cauchemars
Qu'on fait parfois dans le noir
Papa qui illumine nos cœurs
Quand la vie se fait bonheur.

Les familles de LST Andenne asbl

COUP DE CRAYON


7 H du matin...

Alors? Rien!




9H du matin...

Alors? Rien!



11H du matin...

Pas de facture On peut souffler!
Demain, on verra...



NOS DROITS

LA CARTE SANTÉ

Une nouveauté au CPAS de Namur : la carte santé



Photo prise par Jonathan Lotin

Devant l'augmentation importante des frais liés au remboursement des soins de santé, le CPAS de Namur a pris différentes mesures.

La plus importante et la plus visible est l'instauration de la CARTE SANTE, active à partir du 1^{er} juillet. Cette carte sera délivrée par l'assistant social de référence aux bénéficiaires du RIS qui en feront la demande, ainsi qu'à d'autres catégories de personnes recevant une aide sociale, en fonction de leur situation.

Il est prévu de délivrer une carte par ménage (bénéficiaire du RIS+ personnes à sa charge). Sur la carte, seront inscrits : le nom du médecin traitant, du dentiste traitant et du pharmacien habituel, tous choisis par le bénéficiaire.

La carte permettra de consulter gratuitement le médecin et le dentiste repris sur la carte et de se procurer gratuitement les médicaments pour autant que ceux-ci soient prescrits par le médecin et repris dans la liste du CPAS (cette liste est consultable sur le site internet du CPAS).

Si le médecin souhaite prescrire un médicament hors de cette liste, il doit introduire une demande d'autorisation de remboursement auprès du médecin-conseil du CPAS.

Les 4 hôpitaux namurois ont signé une convention avec le CPAS ; pour autant que le médecin traitant réfère lui-même son patient à un spécialiste travaillant dans ces hôpitaux, la consultation sera également prise en charge.

Les médecins généralistes qui souhaitent soigner leurs patients avec le système de la carte santé doivent signer une convention avec le CPAS.

Les personnes qui font la demande de cette carte auprès de leur AS doivent signer un document autorisant le CPAS à percevoir les remboursements des mutuelles dépassant le Maximum à Facturer ainsi que les remboursements liés à une assurance hospitalisation.

La première carte est délivrée pour 2 mois, pendant lesquels les bénéficiaires sont tenus de demander une attestation d' "inscription" chez leur médecin traitant (Dossier Médical Global). Ensuite la carte sera renouvelée tous les 3 mois, sans devoir pour autant retourner chez le médecin traitant.

La carte ne fonctionne que chez le médecin indiqué sur la carte ; si celui-ci est absent, son remplaçant devra écrire « remplaçant du Dr X. » sur les ordonnances.

Cette carte a le mérite de clarifier une situation où beaucoup d'arbitraire prévalait jusqu'ici.

Mais il y a pas mal de questions non encore résolues. Dossier à suivre...

Françoise Laboureur

AGENDA DES REUNIONS CAVES

A NAMUR

Le mardi :
3 juin 2008 à 20h00
17 juin à 20h00

A CINEY-MARCHE

Réunion à Jemelle
le jeudi de 9h à 10h30

A ANDENNE

Le mardi :
10 juin 2008 à 20h00
24 juin à 20h00

DES ENFANTS D'ANDENNE

EN ROUTE POUR DE NOUVELLES AVENTURES !

La BDR s'est rendue pour la seconde fois au domaine de Mozet... Les enfants peuvent ainsi découvrir la nature au rythme des différentes saisons. Ils vous racontent en quelques lignes ce qu'ils ont vécu cette après-midi-là.



Logan :

« On s'est promené dans les bois et j'ai écouté la sève monter dans les arbres !

On a cueilli des fleurs (paquerettes...) pour mettre dans la pâte à crêpes (que j'ai préparée avec d'autres).

On a dégusté les crêpes au goûter.. Hmm, c'était bon !

On a aussi construit une cabane et un copain s'est couché dedans et il a failli y dormir ! »

Mélissa :

« On s'est promené dans les bois et on a trouvé des traces, des empreintes que des animaux avaient laissées (blaireau, cerf, sanglier...).

C'était chouette !

Myriam nous a aussi montré un petit truc pour se faire de jolies boucles d'oreilles : avec le liquide blanc (qui sert de colle) qui est dans la tige de la fleur de pissenlit, on fait tenir une fleur de pâquerette sur nos oreilles en appuyant une dizaine de secondes dessus.



Et hop ! Ça tient ! »

Les enfants et animateurs de la BDR

ÇA SE PASSE

NAMUR

RETRAITE SOCIALE

Nous sommes Stéphanie et Laura, nous venons d'un collège d'Ath. Nous avons passé 3 jours à Namur dans le cadre de notre cours de religion. Nous avons trouvé intéressant de vous transmettre notre ressenti. Nous avons beaucoup apprécié LST, son mode de fonctionnement, son approche de la société (sa façon de créer des liens entre les personnes).

Ce fut vraiment chouette de parler avec vous, sans tabous, dans une ambiance « famille ».

Le mercredi après-midi, nous sommes allées à la bibliothèque de rue, lire dans la rue avec les enfants d'un quartier d'habitations sociales. Ainsi que notre visite chez un militant qui nous a montré des reportages sur des prises de paroles.

Nous avons participé aussi à un atelier d'expression. L'expérience est unique.

Nous sommes très heureuses d'avoir passé ces quelques heures en votre compagnie.

Merci à toute l'équipe de LST de nous avoir accueillies et accompagnées.

NAMUR

LES CAVES



Lors de la cave passée, nous avons parlé des difficultés liées aux attentes de logements sociaux, cela au départ des réalités de la famille qui attendait toujours dans son logement insalubre un logement qui se faisait bien attendre...

On a aussi parlé des rebonds dans la presse autour d'une société de logements, en insistant sur le fait que notre expérience montre de nombreuses difficultés quelle que soit la société de logement...

Et qu'on ne veut pas être associé à des « guéguerres politiciennes » : nous nous battons pour un droit au logement pour tous. Nous avons aussi visionné des photos d'une précédente Cave : c'était chouette.

"LA MAIN DANS LA MAIN"

le Quart-Monde en mouvement

Ont participé à ce numéro

d'Andenne : l'équipe d'Actualités Andennaises, de Ciney-Marche : Fabien de Namur : Amandine, Andrée, Cécile, Claire, Didier, Françoise, Laura, Laurent, Marina, Marie Hélène, Philippe, Roland, Stéphanie et l'équipe de rédaction et d'envoi.

Abonnement :

Abonnement de soutien fixé à 15 €/an

Cpte : 001-1237833-92

Lutttes-Solidarités-Travail

64, rue Pépin - 5000 NAMUR

Tout don de plus de 30 € est

déductible des impôts via

le compte suivant

pour les deux projets :

Cpte : 250-0083038-91

Veuillez alors les adresser à :

CARITAS SECOURS francophone

délégation de NAMUR -LUXEMBOURG

Pour **NAMUR** :

mention : projet n° 05/65 (LST)

Pour **ANDENNE** :

mention : projet n° 178 (LST Andenne)

Nos adresses de contact :

A Andenne :

L.S.T. Andenne asbl

Lutttes-Solidarités-Travail Andenne

Rue d'Horseilles, 26 - 5300 ANDENNE

Tél. : 085/84.48.22

andenne@mouvement-LST.org

A Ciney-Marche :

L.S.T. Ciney-Marche asbl

Route de France, 5

5377 BAILLONVILLE

Tél. : 086/32.20.49

ciney-marche@mouvement-LST.org

A Namur :

L.S.T. asbl

Lutttes-Solidarités-Travail

Rue Pépin, 64 - 5000 NAMUR

Tél. : 081/22.15.12

namur@mouvement-LST.org

A Tubize :

Claire et Jean-François Funck

Rue du centre, 19 - 1460 VIRGINAL

Tél. : 067/64.89.65

tubize@mouvement-LST.org

Chers lecteurs

N'hésitez pas à nous contacter...

adresse du site LST

www.mouvement-lst.org

**Nous attendons vos articles,
vos remarques,
un petit coup de fil...**

Impression :

IMPRIBEAU Site-Ode • 061/68.88.35

Avec le soutien

de la Communauté française (Ministère

de la Culture et des Affaires Sociales)

et de la Région wallonne (direction générale

de l'économie et de l'emploi).

Bonne lecture